

PALIER 2^{de} : RENOUVELLEMENT DE DEMANDE D’AFFECTATION APRÈS LA TERMINALE CAP

ÉTABLISSEMENT – à compléter obligatoirement

ÉLÈVE

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE :

Spécialité de CAP :

Date de naissance :

Sexe : féminin masculin

Représentant légal 1 :

Adresse, tél. :

Représentant légal 2 :

Adresse, tél. (si différents) :

DEMANDE D’AFFECTATION à compléter par la famille

Rappel : dans le cadre du traitement des demandes par AFFELNET-Lycée, les choix ne peuvent porter que sur une première professionnelle en concordance avec le CAP obtenu (cf. Fiche 14 « avis du chef d’établissement d’origine »).

Quatre vœux maximum sont à classer par ordre de préférence.

Vœu n°	1 ^{re} professionnelle : spécialité	Établissement souhaité	Code vœu
1			
2			
3			
4			

Vœux à présenter à la commission du :

07 juillet 2023

13 septembre 2023

À, le

Représentant légal 1

Représentant légal 2

À REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT – si besoin

- **Pour une demande en 1^{re} professionnelle hors famille de métiers :**

Reporter la moyenne annuelle des notes de l'année en cours, lors de la saisie, laisser NN pour les disciplines non enseignées.

Français	Maths	LV1	LV2	Physique	SVT	EPS	Histoire Géographie	Enseignement professionnel (théorique+ pratique)

- **Pour une demande en 1^{re} professionnelle correspondant à une famille de métiers :**

Français	Maths/sci. physiques et chimiques	LV1	AP/culture artistique	Éco/droit- éco/gestion	EMC	EPS	Histoire Géographie	PSE	Enseignement professionnel (théorique+ pratique)

Pour les élèves de terminale CAP dont la spécialité est en cohérence avec la spécialité du bac professionnel demandé (**annexe 15.4**), avis du chef d'établissement :

Très favorable

Favorable

Réservé

A le

Signature du chef d'établissement :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé AFFELNET-Lycée pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves. Elles ont également des fins statistiques.

En respect de la loi informatique et libertés du 6 juillet 1978 modifiée le 20 juin 2018, section II, articles 37 à 43, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Dans la limite des modalités légales, vous pouvez également vous opposer à leur traitement et demander leur effacement. Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué académique à la protection des données :

- par voie postale : Rectorat de l'académie de Reims, délégué à la protection des données, 1 rue Navier, 51085 Reims cedex

- par courriel : dpd@ac-reims.fr

- ou sur notre site internet : www.ac-reims.fr, rubrique contact/contacter le délégué à la protection des données.